

Commune de MARCELLUS

Séance du Conseil Municipal du 11 Juin 2014

Convocation du 3 Juin 2014

Présents : DERC Jean-Claude, DIO Bernard, REYNAUD Bernard, CAIN Marie-Dominique, MARTIN Sandrine, BRESSON Jacques, BAZAS Jean-Marie, DUBOURDIEU Leslie, CASTETS Joël, LAFITTE Frédéric, SCHLEGEL Loïc, FRECCHIAMI François, MONTILLAUD Jean-Luc.

Absents et excusés : MIRAMBET Sébastien, LECOMTE Christelle (pouvoir à BRESSON Jacques).

Secrétaire de séance : Jean-Marie BAZAS.

Compte rendu du 22 mai 2014 : approuvé.

I - Dossier n° 1 : Délibération n° 40 : Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires de Meilhan sur Garonne.

Suite aux élections municipales de mars dernier, il convient de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants afin de recréer ce syndicat. Sont ainsi désignés :

Délégués titulaires : Derc Jean-Claude – Cain Marie-Dominique

Délégués suppléants : Dio Bernard – Lafitte Frédéric.

II - Dossier n° 2 : Délibération n° 41 : renouvellement de la convention avec l'Association Service Environnement (ASE).

M. le Maire présente la convention établie pour trois ans. Le montant s'élève à 1080 € par an. Le conseil municipal accepte de la renouveler.

M. le Maire présente un devis de l'ASE pour l'entretien du chemin rural situé à l'Ancien Bourg : 588 €. Le conseil municipal accepte de confier ces travaux à cette association.

III - Dossier n° 3 : Délibération n° 42 : Enquête publique chemin rural de « Gourdin ».

M. le Maire présente le dossier concernant le chemin rural de Gourdin. Ce chemin n'état plus utilisé depuis fort longtemps, le propriétaire riverain souhaiterait l'acquérir afin de faire une continuité de ses parcelles permettant ainsi des plantations. Afin de céder ce chemin une enquête publique doit être lancée et un commissaire enquêteur doit être désigné. M. le Maire propose M. Jean-François Thouzazeau comme commissaire enquêteur.

Le conseil municipal décide de lancer l'enquête publique pour l'aliénation de ce chemin et choisit comme commissaire enquêteur M. Jean-François Thouzazeau.

IV - Dossier n° 4 : Proposition de deux délégués à la commission Intercommunale des Impôts Directs de VGA.

Afin de constituer la commission intercommunale des impôts directs de VGA les communes de l'intercommunalité doivent proposer deux délégués. M. le Maire propose M. Jean-Claude Derc et M. Jean-Luc Montillaud. Le conseil accepte ces désignations.

V - Dossier n° 5 : Préparation de ma maïade et du repas républicain.

Joël Castets fait le compte rendu des réunions de la commission fêtes et cérémonies. La date retenue est celle du 28 juin 2014. Est retenu : l'apéritif préparé par les élus, le plat d'entrée sera demandé au restaurant La Pagotte, la paëlla sera demandé à Corinne Montarras, salade et fromages, pain, dessert et café à la Pagotte, la boisson pris à la cave du Marmandais. Loïc Schlegel prévoit la distribution de la bière. François Frecchiami fournira les tomates à la Pagotte. Joël Castets s'occupera de la sonorisation.

VI - Questions diverses.

PEDT.

Sandrine Martin présente le contenu du PEDT aux élus. Sa validité est de 3 ans. Les activités proposées seront gratuites et facultatives à raison de 2 heures par semaine les lundi et jeudi de 15h30 à 16h30. Les ateliers restent à définir et à désigner les animateurs. Ces ateliers sont répartis en cinq périodes sur l'année. Un règlement commun avec Gaujac est en cours d'élaboration. Il comprendra une charte de comportement, une fiche d'inscription à retourner avant le 4 juillet (les activités commençant dès le 2 septembre 2014). Ce règlement devra être signé par les parents.

Le 18 Juin est prévue une réunion à l'école de Marcellus à 20h30 avec les parents d'élèves pour la présentation de ce PEDT.

Le Maire distribue aux élus le tableau des délégations de fonction accordées aux Vice-Présidents et membres du bureau de VGA.

Le Maire informe que les plantations florales sont faites. Les quatre bancs achetés chez Pavan ont été livrés, la pose se fera dans le jardin de la Mairie.

Le Maire demandera une convention à VGA afin que les agents communaux puissent entretenir l'espace vert de la micro-crèche.

Jean-Marie Bazas fait part de l'inauguration du parcours artistique sur le territoire de VGA entre Villeton et Meilhan qui aura lieu le samedi 14 juin. Le Maire y participera toute la journée et naviguera avec la gabarre entre Villeton et Meilhan et invite les élus à se retrouver à la halte nautique de Meilhan à 19h45.

Marie-Dominique Cain informe que ce même jour la kermesse du RPI a lieu à la salle de Quartier.

Le Maire fait part de la bonne marche des tournois de l'ASMC du week end de la Pentecôte concernant la circulation dans le village et le parking des voitures. Il remercie la famille Reille pour le prêt de cette parcelle.

Jacques Bresson re-informe le conseil des travaux à effectuer dans les logements communaux. La commission travaux s'y penchera.

François Frecchiami demande si l'entretien du halage du canal peut être effectué. Le Maire lui répond qu'il est à la charge de voies navigables de France sachant que la voie verte est à la charge du Conseil Général.

La séance est levée à 00h10.

N° délibération	OBJET	N° page
40	Désignation des délégués au SITS	32
41	Renouvellement convention avec l'ASE	32
42	Enquête publique CR de Gourdin	32